

Conditions de participations aux épreuves du Massif Vosgien

Hiver 2007/2008

Le calendrier alpin de notre comité est réparti en trois types d'épreuves :

Les coupes régionales de Lorraine et d'Alsace : compétitions ouvertes à tous les licenciés des catégories concernées, des secteurs Lorraine/Nord de la Haute-Saône et Alsace/Territoire de Belfort. Les épreuves Microbes/Poussins et benjamins donnent lieu à un classement sélectif aux épreuves interrégionales appelées Grands-Prix. (CF. règlements Grands Prix et coupes régionales.)

Les Grands Prix du Massif des Vosges : épreuves interrégionales réservées à l'élite de notre comité, selon sélection sur classement pour les épreuves jeunes et liées à des quotas de participation selon les points FFS pour les épreuves Minimales à Masters. Les épreuves « Grands Prix Masters » sont ouvertes à tous les licenciés des catégories concernées.

PARTICIPATION AUX GRANDS PRIX :

Les quotas pourront être modifiés au cours de la saison en cas de participation trop importante, ou de conditions ne permettant pas l'organisation de l'épreuve dans des conditions adaptées au niveau de celle-ci.

	minimes à masters tous circuits	G.P. Masters
Catégories	dames - hommes	Pas de quota . Tout licencié master
Seniors-masters	220 pts - 150	0
Juniors	220 - 170	0
Cadets (tes)	220 - 200	0
Minimes	250 - 240	0

Nota: dans la mesure où l'organisation ne s'en trouve pas pénalisée, pour l'ensemble des épreuves de la coupe du Massif des Vosges la structure organisatrice peut inscrire des coureurs qui possèdent un niveau en rapport avec l'épreuve dans la limite de 10 coureurs.

PARTICIPATION AUX COUPES REGIONALES :

Coupes d'Alsace et de Lorraine mic/pous/benj: Tous les licenciés peuvent participer aux coupes régionales de leur secteur. Les échanges entre les régions (coupe d'Alsace et de Lorraine), **ne sont pas autorisés** dans ce type d'épreuves. Certaines compétitions open organisées le même jour qu'un Grand Prix pourront être ouvertes aux licenciés des deux secteurs sur invitation du club organisateur (Prendre contact avec le club organisateur.)

Coupes d'Alsace et de Lorraine minimales à masters: les échanges sont limités à 3 coureurs de plus de 100 pts. FFS, uniquement lorsqu'il n'y a pas d'épreuve organisée sur l'autre secteur le même jour.

Attention : Pour toute épreuve régionale le club ayant inscrit au moins 3 compétiteurs pourra se voir demander un contrôleur.

Modalités d'inscriptions aux épreuves du massif.

Pour pouvoir participer aux épreuves les compétiteurs doivent impérativement être inscrits au « fichier régional des coureurs ».

Modalités d'inscription au fichier des 'coureurs' :

1) Valider impérativement les licences sur le site de la FFS faute de quoi l'inscription ne sera pas enregistrée.

2) Inscrire directement les coureurs sur le site du CRMV (voir procédure sur le site), ou imprimer le formulaire d'inscription au fichier coureur et le compléter. Pour les nouveaux licenciés, bien faire figurer tous les renseignements, N° licence, Nom, Prénom, date de naissance complète. **N'oubliez pas de mettre à jour les coordonnées (Adresse, tél., Fax, e-mail, n. de licence) du responsable des inscriptions aux courses, qui sera destinataire des listes mises à jour.**

2) Les formulaires d'inscription aux épreuves sont disponibles sur skivosges.net.

Nous vous rappelons que lors de la demande d'inscription au fichier régional les licenciés/compétiteurs doivent être en possession d'un certificat médical.

Reconnaitances et réclamations:

Pour un départ de course à 10 h.

La reconnaissance du tracé débute à 9h. Elle durera de 30 à 45 mn. Le Jury de course décidera de la durée en fonction de l'état de la neige et de la discipline. Cette reconnaissance se fera en dehors du tracé, sauf contrordre du jury. Il faudra impérativement dégager le tracé 15 mn. avant le premier départ pour laisser le soin aux organisateurs d'une éventuelle remise en état.

L'échauffement des skieurs est libre, il peut se faire également dans un tracé, pour cela il faut prendre contact avec les pisteurs de la station pour une autorisation. Dès l'ouverture officielle des pistes au public, il est demandé aux coureurs de réduire et de contrôler leur vitesse pour éviter tout accident.

Réclamations :

Il est rappelé que seuls les chefs d'équipes peuvent poser réclamation auprès du jury de compétition, cela dans une fourchette de 15 mn. après affichage des disqualifiés à l'arrivée.

Inscriptions aux épreuves :

Selon le choix du club organisateur, les inscriptions pourront se faire directement sur le site du CRMV.

En cas d'utilisation du formulaire « papier », celui-ci sera envoyé au club organisateur de l'épreuve dûment complété accompagné d'un montant de 4,50 euros par coureur inscrit.

Si les inscriptions ont été réalisés par Internet ou par Fax et que l'épreuve a été organisée, **le club s'engage** à régler le montant de l'inscription, **même en cas de non-participation de ses coureurs inscrits.**

En cas de contestation, le club organisateur devra informer par courrier la commission alpine (L'Epingle JC). L'interdiction de départ des coureurs du club fautif pourra être envisagée lors d'une prochaine épreuve.

Grand Prix interrégional du Massif des Vosges 2008

G.P. POUSSINS/BENJAMINS (D et H)

classement établi sur les différentes étapes des Grands Prix des jeunes du Massif des Vosges

Poussins et benjamins :

Dames et hommes : 15 premiers de chaque catégorie

1^{er}= 25pts ,2^{ème}= 20pts, 3^{ème}= 15pts, 4^{ème}= 12 pts ,5^{ème}= 11 ,6^{ème}= 10 ,7^{ème}= 9 , 8^{ème}=8 etc ...

(Il n'y aura pas de classement microbe ;un microbe figurant au classement sera considéré comme poussin)

Chaque manche est comptabilisée comme une épreuve. Les grands prix du Massif des Vosges sont des épreuves « **coq d'argent** » sélectives au coq d'or. En fin de saison, les **5 premiers garçons et 5 premières filles** de chaque catégorie sont qualifiés.

Dans le cas où trois manches au moins ne pourraient être validées, le comité se réserve le droit d'effectuer une sélection confiée à l'équipe technique régionale selon les règles en vigueur pour les sélections minimales ou benjamins lors des étapes nationales.

Le partenariat ESF/FFS est concrétisé par une finale régionale « **Finale des ESF du Massif des Vosges** ».

Cette finale se déroulera sous la forme d'un parcours technique ou d'un parallèle selon les conditions d'enneigement.

Les modalités de sélection seront définies par circulaire CRMV. La sélection sera établie sur le classement final de la coupe du Massif des Vosges après l'étape du 23/03/08. Cette finale n'est pas retenue pour le classement régional.

G.P. MINIMES (D et H)

Minimes :

Attribution des points idem poussins et benjamins.

Tirage au sort des dossards :

1) **A la mêlée lorsque les minimes partiront en prélude d'une étape G.P. cadets à masters.**

2) **Classique, dans l'ordre des points selon règlement habituel lors d'une étape où les minimes seront mélangés aux autres catégories.**

le classement des minimes sera enregistré sur les épreuves G.P.min et G.P.min à master.

1) Lorsque les minimes seront réunis en prélude à un grand prix, chaque manche sera validée pour le classement (sauf palmarès de la course et homologation où le classement sera établi en deux manches selon règlement FFS).

2) Lors des épreuves où les minimes seront mélangés avec les autres catégories, les points seront enregistrés uniquement sur le résultat final (cumul des deux manches)et non par manche classement final officiel sera retenu. (un seul résultat, cumul des deux manches.)

Attention : Lors d'une étape grand prix où une sélection du massif serait absente lors d'une étape nationale, le premier ne recevra que 15 points, le second 12 points etc...

G.P. CADETS/JUNIORS/SENIORS (D et H)

classement établi sur le circuit 92 à master.

Hommes et dames: 25 premiers du classement général de chaque épreuve toutes catégories confondues.

(pour le palmarès les juniors et cadets sont extraits de ce classement avec les points acquis dans ce circuit.)

1^{er}= 40pts ,2^{ème}= 35pts, 3^{ème}= 30pts, 4^{ème}= 27 pts ,5^{ème}= 24 ,6^{ème}= 21 ,7^{ème}= 19 , 8^{ème}=18 etc ...

G.P. MASTERS / Vétérans (H et D)

classement établi sur le circuit masters.

Hommes : 20 premiers 1er=30pts ; 2ème=27 pts ; 3ème=24 ; 4ème=21 ; 5ème=19 ; 6ème=17 ; 7ème=15 ; 8ème=13 ; 9ème=12 ...

Vétérans : 5 premiers 1er=10 pts ,2ème=7 pts ,3ème=5 , 4ème=3 pts ,5 ème=1pts

Dames : 5 premières 1ère=10 pts ,2ème=7 pts ,3ème=5 , 4ème=3 pts ,5 ème=1pts

PALMARES GRAND PRIX DU MASSIF DES VOSGES

Les 3 premiers hommes et dames de chaque catégorie seront récompensés
Pour qu'un classement soit établi il est nécessaire que la catégorie concernée enregistre au moins deux épreuves.

P/B/ Masters et Vétérans : jusqu'à trois épreuves on ajoute les points au delà on prend les meilleurs résultats , à 4 épreuves on comptabilise les 3 meilleurs résultats , de 5 à 6 épreuves les 4 meilleurs résultats , 7 à 8 épreuves les 5 meilleurs résultats, 9 épreuves et au delà les 6 meilleurs résultats.

Pour les épreuves P/B chaque manche sera comptabilisée .

Min./C/J/S : jusqu'à 3 épreuves on ajoute les points ,à partir de 4 épreuves on comptabilise les 3 meilleurs résultats ,de 5 à 6 épreuves les 4 meilleurs , 7à 8 épreuves les 5 meilleurs , 9 à 10 épreuves les 6 meilleurs résultats et au delà les 7 meilleurs .

CLASSEMENTS PAR EQUIPES

En fin de saison sera établi un classement par catégorie, un classement par équipe toutes catégories et un classement par équipe jeunes (P/B/Min). Seront prises en compte **toutes les catégories** dans lesquelles des classements ont été établis.

Chaque club comptabilisera les points de tous ses compétiteurs classés. Dans le cas où un élément enregistrerait des points dans sa catégorie et au classement général (minimes à masters), la meilleure performance sera comptabilisée.

Coupes d'Alsace et de Lorraine

Coq de bronze

(Modalités de sélection aux étapes de coupe du C.R.M.V.)

Microbes/Poussins/Benjamins

Ces épreuves servent de qualifications à la Coupe du Massif des Vosges, les échanges inter-régionaux ne sont pas admis.

L'ordre de départ de toutes les épreuves s'effectuera selon les modalités suivantes : tirage au sort à la mêlée dans chaque catégorie. Filles puis garçons, microbes, poussins et benjamins.

La combinaison est autorisée pour les benjamins uniquement.

COUPE D'ALSACE / COUPE DE LORRAINE

Les épreuves indiquées sur le calendrier coupe d'Alsace ou coupe de Lorraine servent de support aux classements de chaque secteur.

Chaque manche disputée est comptabilisée , y compris pour les épreuves reportées. Pour l'homologation FFS (attribution des points FFS) c'est le classement général à l'issue des deux manches qui est pris en compte.

Seront comptabilisés les meilleurs résultats de chaque concurrent. **1,2,3**, manches disputées on ajoute les points.

4 manches on retient les **3** meilleurs résultats, 5/6 manches on retient les **4**, 7/8 manches on retient les **5**, 9/10 on retient les **6**, 11 et + on retient les **7**.

Ces classements servent de sélection pour les différentes épreuves de la coupe du Massif des Vosges.

Quotas de qualification:

Quota épreuves P./B. uniquement

<u>Alsace:</u>	Benjamins 21	Poussins 18	Benjamines 18	Poussines 10
<u>Lorraine:</u>	Benjamins 18	Poussins 12	Benjamines 12	Poussines 8

Attribution des Points:

Coupe d'Alsace

Benjamins/Poussins: 21 premiers

1er=30pts ; 2ème=27 pts ; 3ème=24 ; 4ème=21 ; 5ème=19 ; 6ème=17 ; 7ème=15 ; 8ème=14 ; 9ème=13 ; 10ème=12 etc.

Benjamines/Poussines : 15 premières poussines et benjamines

1er=30pts ; 2ème=27 pts ; 3ème=24 ; 4ème=21 ; 5ème=18 ; 6ème=15 ; 7ème=12 ; 8ème=9 ; 9ème=7 ; 10ème=6 etc.

Coupe de Lorraine

Garçons : 15 premiers

1er=25pts ; 2ème=20 pts ; 3ème=15 ; 4ème=12 ; 5ème=11 ; 6ème=10 ; 7ème=9 ; 8ème=8 etc.

Filles: 10 premières

1er=25pts ; 2ème=20 pts ; 3ème=15 ; 4ème=12 ; 5ème=9 ; 6ème=7 ; 7ème=5 ; 8ème=3 etc.

Si des microbes sont , en fonction de leur temps , classés parmi les poussins qualifiables ,ils participent à la coupe des Vosges dans la limite du quota de secteur des "poussins". Lors des épreuves de coupe du Massif des Vosges, ils sont considérés comme **poussins sans classement distinctif**.

A chaque étape de la Coupe du Massif des Vosges **les 3 premiers** de chaque catégorie sont **d'office qualifiés pour la fin de la saison** et apportent une place au quota du secteur dans la catégorie concernée.

Inscriptions aux Grands Prix du Massif des Vosges:

Les clubs trouveront l'information sur le site internet du Comité à partir du mardi précédant une épreuve du circuit « Grands Prix ».

Alsace: Renseignements L'Épingle JC 03.84.28.27.68 (le soir uniquement).

Lorraine : Les clubs seront informés par le responsable alpin du CDVS

Les résultats seront publiés régulièrement sur le site . En cas d'anomalie contacter les deux responsables désignés ci-dessus.

Les responsables des secteurs en accord avec les C.T.S. se réservent la possibilité de qualifier un coureur de valeur reconnue n'ayant pu défendre sa sélection (raisons médicales, déplacements ...).

Attention :

Dès publication des résultats, **les responsables de clubs** confirmeront ensuite leurs inscriptions au club organisateur comme à l'accoutumée.

Avant chaque étape de la coupe du Massif des Vosges le club organisateur devra consulter la liste des sélectionnés afin de pouvoir contrôler la régularité des inscriptions.